

Diplôme :
BTSA Gestion forestière

Champs de compétences
5) Gestion des équipements, des moyens matériels et des infrastructures

Indications de contenus, commentaires,
recommandations pédagogiques

Situations professionnelles significatives :

- Assurer le suivi de la gestion des investissements en matériels, équipements et infrastructures
- Fiabiliser l'intervention humaine et la disponibilité des moyens matériels

Finalité :

- Gérer ou participer à la gestion des moyens ou parcs de matériels en gestion forestière ou en protection et mobilisation de la ressource ;
- Assurer la veille technique et technologique sur les équipements forestiers, les systèmes ou chaînes de mécanisation et de transformation, de valorisation des bois et d'évolution des infrastructures forestières ;
- Conseiller sur les équipements ou apporter un appui à la prise de décision d'investissements techniques et logistiques en gestion forestière ;
- Identifier et évaluer les capacités ou les moyens de prestataires pouvant apporter des solutions techniques adaptées à la gestion forestière et à la réalisation de travaux (ETF, ETARF, CUMA,...) ;
- Produire des supports d'aide à la décision.

Responsabilité / autonomie :

La responsabilité se situe dans le cadre d'une contribution à la gestion des moyens techniques nécessaires aux activités par la mise en œuvre de fonctions de veille technique et de recherche de références, de suivi des évolutions des moyens disponibles sur les marchés pour la gestion forestière.

Les activités et les travaux doivent pouvoir se développer avec des ressources techniques adaptées et sans rupture quantitative et qualitative des moyens nécessaires à leur bonne exécution.

L'autonomie se limite au suivi des ressources disponibles et à assurer la liaison, ou l'interface, entre des fournisseurs de matériels et d'équipements, des centres d'expérimentation ou de recherche et les utilisateurs des équipements ou des différentes ressources techniques (agroéquipements, informatique de gestion, cartographie, systèmes de localisation,...) en gestion sylvicole et en exploitation forestière.

Environnement de travail :

L'environnement de travail se situe dans l'entreprise forestière pour l'aide à la décision et au sein de services administratifs et de recherche – développement en lien avec l'évolution technique des matériels, des équipements et des modes de gestion des infrastructures forestières (dessertes, plate-formes, systèmes de conservation des bois, systèmes ou conditions de valorisation de la ressource,...). La recherche d'informations, le recueil et le traitement informatisé de données sont également au centre de l'activité.

Indicateurs de réussite :

- Mobilisation au bon moment de la connaissance et des références disponibles lors de choix de prestataires, de choix d'investissements et pour le suivi des matériels et équipements ;
- Suivi et gestion technico-économiques des moyens matériels et des équipements ;
- Contribuer de façon opportune à la maîtrise des coûts de production et à la rationalisation des moyens disponibles dans une logique de développement durable.

Savoir-faire de base

- identifier et participer au choix de matériels et d'équipements disponibles sur le marché ;
- participer à la veille technique et technologique ;
- gérer les interventions techniques sur les matériels et équipements (liaison avec les structures de maintenance, suivi des contrats d'achat et de location,...) ;
- participer à la mise en œuvre de protocoles expérimentaux pour l'adaptation de matériels ;
- faire des diagnostics de sites de production pour pouvoir mesurer la pertinence des moyens mobilisés ou à mobiliser selon différents objectifs et critères (coûts, productivité, sécurité des intervenants, sécurité environnementale,...) ;
- analyser la complémentarité entre différents types de matériels et d'équipements en fonction d'objectifs de sécurité, de productivité et de rentabilité, d'organisation du travail ;
- choisir des prestataires de service en cohérence avec les besoins des activités et des travaux ;
- identifier et « cartographier » des équipements et infrastructures, réaliser des inventaires ;
- comparer les caractéristiques techniques des matériels et équipements ;
- repérer la disponibilité ou les différentes façons de mettre en œuvre et de maintenir en état de fonctionnement des infrastructures et des équipements ;
- analyser l'utilisation de différents types de matériels au regard de différentes stratégies de développement et de systèmes d'organisation de la mobilisation de la ressource ou de la valorisation des bois ;
- assurer le suivi de la maintenance des matériels et équipements ;
- étudier les coûts de fonctionnement des matériels et équipements ;
- conduire des analyses ou diagnostics technico-économiques de gestion de parcs matériels ;
- prendre des décisions de réaliser des opérations de maintenance ;
- prendre des décisions de réformer des matériels et équipements ;
- conclure des actions de coopération avec différents acteurs pour l'action en commun en développement forestier ;
- prendre des décisions d'investissement ;
- produire des documents d'aide à la décision en matière de gestion de matériels ;
- produire les éléments nécessaires à la comptabilité-gestion (actualisation d'inventaires, niveau des amortissements, factures d'ETARF, factures de maintenance, contrats,...)
- mettre en œuvre la réglementation sur la sécurité des biens et des personnes ;
- suivre la disponibilité des moyens dans des parcs « matériels » et anticiper des besoins ;
- suivre les relations avec les partenaires et fournisseurs ou prestataires dans le domaine des matériels et équipements ;

- suivre des travaux de maintenance ou de construction d'équipements ;
- gérer des stocks d'intrants et d'énergie (avec les carburants et lubrifiants) ;
- suivre les conditions de stockage et d'utilisation des produits associés aux matériels et équipements (pièces de rechange, carburants et lubrifiants,...).

Savoirs (de référence cités par les professionnels)

- gestion technique des matériels et équipements ;
- techniques de veille ;
- principes de recherche-développement ;
- économie-gestion forestière ;
- bases techniques en mécanique et conduite – entretien des matériels ;
- gestion de stocks ;
- droit du travail ;
- droit de l'environnement ;
- langues étrangères (échanges techniques et étude de notices et documents techniques,...) ;
- sécurité du travail, sécurité sanitaire et sécurité environnementale ;
- réglementation forestière et routière en matière de transport ;
- bases comparatives en mécanique et connaissance des matériels et équipements ;
- méthodes de prises de décisions ;
- gestion de plannings ;
- suivi des achats et des ventes de matériels et équipements ;
- notion d'investissement, de retour sur investissement et de rentabilité ;
- recueil d'informations nécessaires à la comptabilité – gestion de l'entreprise (marges, prix de revient, charges, coûts, dépenses, recettes, produits,...) pour la gestion des matériels et équipements.

Savoir-faire consolidé par l'expérience

- gérer un parc matériel et des équipements de façon autonome ;
- prendre des décisions d'investissement ;
- gérer des relations avec des partenaires et prestataires de façon contractuelle en totale autonomie ;
- réformer des matériels et équipements ;
- acheter des matériels et des équipements.
-

Comportements professionnels

- Faire autorité en matière d'utilisation et d'entretien des matériels et équipements.
- Démontrer sa capacité à faire des choix pertinents et à en faire partager les logiques aux membres de l'organisation et auprès de partenaires.